



**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école secondaire Barthélemy-Joliette tenue le 2 avril 2024 à la salle des comités.**

**Sont présents :**

**MEMBRES DU CONSEIL**

**Parents**

Mélanie Tardif  
Fanny Mayer (représentante au comité des parents)  
Line Turner  
Julie Lafrance  
Ahmed Yahiouche  
David Richard

**Substituts parents**

Valérie Trudel  
Annie Blouin  
Émilie Lechasseur  
Tania Mac Eachern

**Personnel**

Carl Geoffroy (enseignant)  
Patrick Léveillé(enseignant)  
Isabelle Cossette (enseignante)  
Yves Thibault (enseignant)  
Vacant (professionnel)  
Annick Martin (soutien)

**Personnel substitut**

**Élèves**

Samuel Hudon-Boies  
Emma Lafleur

**NON-MEMBRES DU CONSEIL**

**Équipe de direction**

<input type="checkbox"/>	Robert Jacob (direction d'établissement)	<input checked="" type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	Jessica Ouellet (direction adjointe, 1 <sup>er</sup> cycle)	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Nancy Lachance (direction adjointe, 2 <sup>e</sup> cycle)	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Pierre-Olivier Demers Giroux, (direction adjointe, adaptation scolaire et Intervalle)	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Mélanie Beausoleil (gestionnaire administrative)	<input checked="" type="checkbox"/>

**Secrétaire**

<input type="checkbox"/>	Karine Savard	<input checked="" type="checkbox"/>
--------------------------	---------------	-------------------------------------

**Invités**

<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

**Personnes du public**

<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

La séance est ouverte à 18 h 08

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Isabelle Cossette et secondé par Fanny Mayer d'adopter l'ordre du jour :

- Tel que proposé  
 Modifié

Les points suivants sont ajoutés :

- 8.7.1 Vaccination
- 8.7.2 Gala basket
- 8.7.3 Démission d'un membre

## **2. Lecture et adoption du procès-verbal du 6 février 2024**

Considérant que les membres ont reçu le procès-verbal par courriel avant la séance, il est demandé si celui-ci convient à tous les membres.

Il est proposé par Fanny Mayer et secondé par Carl Geoffroy d'approuver le procès-verbal tel que présenté.

### **CEBJ-240402-029**

## **3. Lecture et adoption du procès-verbal du 19 février 2024**

Considérant que les membres ont reçu le procès-verbal par courriel avant la séance, il est demandé si celui-ci convient à tous les membres.

Il est proposé par Isabelle Cossette et secondé par Yves Thibault d'approuver le procès-verbal tel que présenté.

### **CEBJ-240402-030**

## **4. Question du public**

Pas de public et aucune question par courriel.

## **5. Point(s) de la présidence**

Aucun point.

## **6. Point(s) du représentant au comité de parents**

La représentante au comité de parents informe les membres que lors de la dernière rencontre du comité, il a été question de l'élaboration du PEVR. La représentante fait aussi mention d'un projet en lien avec la promotion des assemblées générales dans les écoles. Celle-ci n'étant pas certaine de la nature du projet, elle questionnera le comité à cet effet et fera suivi avec les membres lors d'une prochaine séance.

## **7. Point(s) des représentants des élèves**

Le représentant des élèves informe les membres que le carnaval a eu peu de succès cette année, possiblement en lien avec la température extérieure, beaucoup de vent et peu de neige. Cependant, à l'aréna, les parties de hockey ont eu plus de succès. Une réflexion s'impose sur la tenue d'un carnaval l'an prochain. Il est aussi fait mention qu'une partie de soccer amicale entre les enseignants et les élèves pourraient mousser la participation des élèves.

## **8. Attribution du conseil**

### **8.1. Activités avec ou sans dérangement, campagne de financement et utilisation du fond 9**

Considérant que le document a été transmis par courriel avant la séance, la direction porte à l'attention des membres les demandes de dons et les utilisations du fond 9. Quelques questions sont posées afin de clarifier la compréhension de certains membres.

Il est proposé par Fanny Mayer et secondé par Isabelle Cossette d'approuver les demandes telles que présentées.

### **CEBJ-240402-031**

### **8.2. Assemblée générale des parents**

Il est mentionné qu'il serait souhaitable que la date de l'assemblée générale des parents soit fixée au 29 août 2024, soit en même temps que l'accueil des secondaire 1 afin d'avoir un taux de participation élevé de la part des parents.

Il est proposé par Fanny Mayer et secondé par Annie Blouin d'approuver la date du 29 août 2024 pour l'assemblée générale des parents.

### **CEBJ-240402-032**

### **8.3. Calendrier scolaire**

Considérant que le document transmis par courriel n'était pas le bon, la version finale est remise aux membres, les dates de chacune des étapes sont énumérées.

Il est proposé par Fanny Mayer et secondé par Samuel Hudon-Boies d'approuver le calendrier scolaire tel que présenté.

**CEBJ-240402-033**

### **8.4. Cadre de référence – Mesures contraignantes**

Considérant que les documents ont été transmis par courriel avant la séance, il est demandé si certains membres ont des questions. Il est également mentionné qu'aucune mesure contraignante n'a été utilisée cette année. Des moyens de prévention sont mis en place afin d'éviter d'utiliser celles-ci puisque les mesures contraignantes sont des mesures de dernier recours. Aucune question n'est posée.

### **8.5. Budget CÉ**

Comme le budget du conseil d'établissement n'a pas servi jusqu'à maintenant, il est demandé aux membres ce qu'ils souhaitent faire avec les sommes. Puisqu'il reste une séance et que des sommes pourraient être nécessaires au conseil d'établissement, il est demandé de réfléchir à l'utilisation des sommes restantes pour la dernière séance.

### **8.6. Délégation de pouvoir – Cours d'été**

Afin de pouvoir mettre sur pied l'école d'été, le Centre de services scolaire des Samares demande au conseil d'établissement une délégation de pouvoir.

Il est proposé par Annie Blouin et secondé par Carl Geoffroy d'approuver la demande de délégation de pouvoir au Centre de services scolaire des Samares afin de mettre sur pied une école d'été.

**CEBJ-240402-034**

### **8.7. Varia (vaccination)**

#### **8.7.1. Vaccination**

La direction mentionne que certaines campagnes de vaccination auront lieu à l'école pour la rougeole, la méningite ainsi qu'un rattrapage vaccinal auprès des élèves. Pour la rougeole et la méningite, la Santé Publique a établi un calendrier, soit le 3 avril pour la rougeole pour tous les élèves admissibles, soit les 29 et 30 avril pour la méningite pour les élèves de secondaire 4 et 5. Ce sont les infirmières du CISSS de Lanaudière qui seront en charge de cette vaccination. Pour le rattrapage scolaire qui ciblera certains élèves sur plusieurs niveaux, l'infirmière scolaire s'en chargera le 1<sup>er</sup> mai.

#### **8.7.2. Gala basket**

Les membres sont informés qu'un gala pour le basketball est prévu en mai. Tous les détails n'étant pas connus, la direction mentionne aux membres qu'ils seront sollicités par courriel afin d'obtenir leur approbation pour l'événement. Il est mentionné qu'une somme est disponible au fond 9 pour le gala, des précisions seront également fournies à ce sujet.

#### **8.7.3. Démission d'un membre**

Il est fait mention qu'un membre, soit madame Line Turner, a remis sa démission en février dernier. Il est convenu à l'unanimité que madame Annie Blouin, jusqu'à maintenant substitut, reprenne le mandat de madame Line Turner à titre de membre.

### **9. Date de la prochaine séance**

La date de la prochaine séance est fixée au 28 mai 2024 à 18h.

### **10. Clôture de la séance**

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, il est proposé par Fanny Mayer et secondé par Isabelle Cossette de lever la séance à 18 h 45.

**CEBJ-240402-036**

À des fins d'information, le projet d'ordre du jour du 2 avril 2024 est déposé pour faire partie intégrante du présent procès-verbal.

---

**Robert Jacob jr.**  
Directeur de l'école

---

**Fanny Mayer**  
Présidente

---

**Karine Savard**  
Secrétaire des séances

PROJET



## Conseil d'établissement 2023-2024

SEANCE REGULIERE DU 2 AVRIL 2024 A  
18 H À LA SALLE DES COMITÉS

### ORDRE DU JOUR

1- Lecture et adoption de l'ordre du jour	Adoption	5 min	Mme Mayer
2- Lecture et adoption du procès-verbal du 6 février 2024	Adoption	5 min	Mme Mayer
3- Lecture et adoption du procès-verbal du 19 février 2024	Adoption	5 min	Mme Mayer
4- Question(s) du public	Information	15 min max	Mme Mayer
5- Point(s) de la présidence	Information		Mme Mayer
6- Point(s) du représentant au comité de parents	Information	5 min	Mme Mayer
7- Point(s) des représentants des élèves	Information	5 min	S. Hudon-Boies
8- Attributions du conseil			
8.1 Activités avec ou sans dérangement, campagne de financement et utilisation du fond 9	Approbation	5 min	M. Jacob
8.2 Assemblée générale des parents	Information	2 min	M. Jacob
8.3 Calendrier scolaire	Approbation	5 min	<del>Mme Lachance</del> M. Jacob
8.4 Cadre de référence - Mesures contraignantes	Information	5 min	M. Demers Giroux
8.5 Budget CÉ	Approbation	2 min	Mme Beausoleil
8.6 Délégation de pouvoirs - Cours d'été	Approbation	2 min	M. Jacob
8.7 - Varia (vaccination)	Approbation	2 min	M. Jacob
9- Date de la prochaine séance	28 mai 2024	1 min	Mme Mayer
10- Clôture de la séance	Adoption		Mme Mayer

Robert Jacob jr

Directeur de l'école

Fanny Mayer

Présidente du conseil  
d'établissement